



HAL
open science

Economie et avenir de la filière chevaline

S. Lemaire

► **To cite this version:**

S. Lemaire. Economie et avenir de la filière chevaline. *Productions Animales*, 2003, 16 (5), pp.357-364.
hal-02671021

HAL Id: hal-02671021

<https://hal.inrae.fr/hal-02671021>

Submitted on 31 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

S. LEMAIRE

Observatoire économique et social du
cheval, Les Haras nationaux, Domaine
de l'Isle Briand, 49220 Le Lion d'Angers

Courriel :
sophie.lemaire@haras-nationaux.fr

“ Le cheval tient, parmi les animaux domestiques, le rang le plus distingué, par sa beauté, sa force et son courage : il est le serviteur et l'ami de l'homme ; il est un des premiers agents de l'agriculture et du commerce ; objet d'utilité et d'agrément à la fois, c'est en un mot, une des premières richesses territoriales dans les pays où son éducation est soignée ”. Ces propos que l'on doit à M. de Préseau de Dompierre dans son traité de l'éducation du cheval en Europe datent de 1788 et situent le cheval comme un « animal intermédiaire ». Cette place n'est pas fondamentalement différente actuellement, comme le souligne l'ethnologue Digard (1999) : “ Le cheval occupe la plus haute position dans la hiérarchie des animaux domestiques ”. Il doit son “ statut culturel privilégié à la nature des services qu'il rend à l'homme et surtout du type de rapport à l'animal que ces services impliquent ”. Ces services ont certes fortement évolué au cours des siècles, du cheval gibier au cheval champion d'épreuves sportives olympiques. La place particulière du cheval lui a fait jouer un rôle essentiel dans l'économie de nos civilisations comme dans bien d'autres civilisations sous des formes diverses. Source d'emploi, l'élevage du cheval et son utilisation interviennent dans l'agriculture, le sport, le jeu, le tourisme, l'environnement, l'aménagement du territoire, la formation, l'insertion sociale, l'artisanat, le patrimoine, la culture et l'art, le commerce, etc. A tous ces titres et sans doute à bien d'autres, la filière hippique est bien une filière économique.

Sur les 50 dernières décennies et en caricaturant de façon un peu outrancière, on pourrait schématiser l'économie de la filière hippique par deux courbes :

- l'évolution des effectifs d'équidés dans notre pays, qui a considérablement chuté puis remonté ;

Résumé

La production et les usages du cheval en France sont ancrés à la fois dans l'histoire et dans l'agriculture. Le cheval a toutefois acquis un nouveau statut et est devenu le support d'une filière économique complexe, mais en plein développement. Avec près de 100 000 juments, l'élevage du cheval est largement diversifié, tant par les races que géographiquement. Les circuits de valorisation et de commercialisation sont variables en fonction des différentes utilisations : courses, sports et loisirs équestres, trait. Les courses sont le support de paris générant un chiffre d'affaires de plus de 6,4 milliards d'euros. Une nouvelle politique du cheval est engagée avec des mesures plus harmonisées et favorables, et dans un cadre partenarial rénové, permettant à la France d'être une des premières nations hippiques du monde.

Economie et avenir de la filière chevaline

- l'évolution des enjeux au pari mutuel, qui a fortement progressé pour stagner ces dernières années avant de repartir à la hausse.

La réalité de la filière hippique est bien évidemment plus complexe.

1 / L'approche “ filière ” adaptée au monde du cheval

La “ filière ” est un concept souple sans définition universelle. On peut lui conférer deux dimensions : l'une verticale, limitée à un circuit permettant l'élaboration d'un produit, l'autre horizontale, caractérisant l'étendue de la filière avec les interactions liant les différents circuits verticaux et intégrant des acteurs, plus ou moins communs, plus ou moins éloignés. Le concept de filière pourrait alors se définir comme un sous-ensemble (ici le cheval au sens large), structuré et hétérogène, d'une activité économique plus globale (par exemple : agricole, touristique, de loisir) organisé autour de la production, de la transformation, de la commercialisation et de la consommation d'un groupe de produits plus ou moins élaborés (un yearling, un poney de 3 ans débouillé, une heure d'équitation, une randonnée, le quinté+, des doses d'insémination artificielle, des reproducteurs et la génétique associée, de l'identification informatisée, etc).

Une première particularité de cette filière cheval réside dans l'individualisation importante du circuit de chaque cheval, avec une absence de passage obligé, mis à part celui de l'élevage, chaque acteur intervenant le plus souvent à plusieurs stades. La très faible spécialisation des rôles des acteurs constitue ainsi une deuxième particularité de la filière. Enfin, une troisième caractéristique, découlant des deux premières, est la porosité entre les secteurs, les chevaux de sang en particulier, de nombreux échanges existant entre les secteurs.

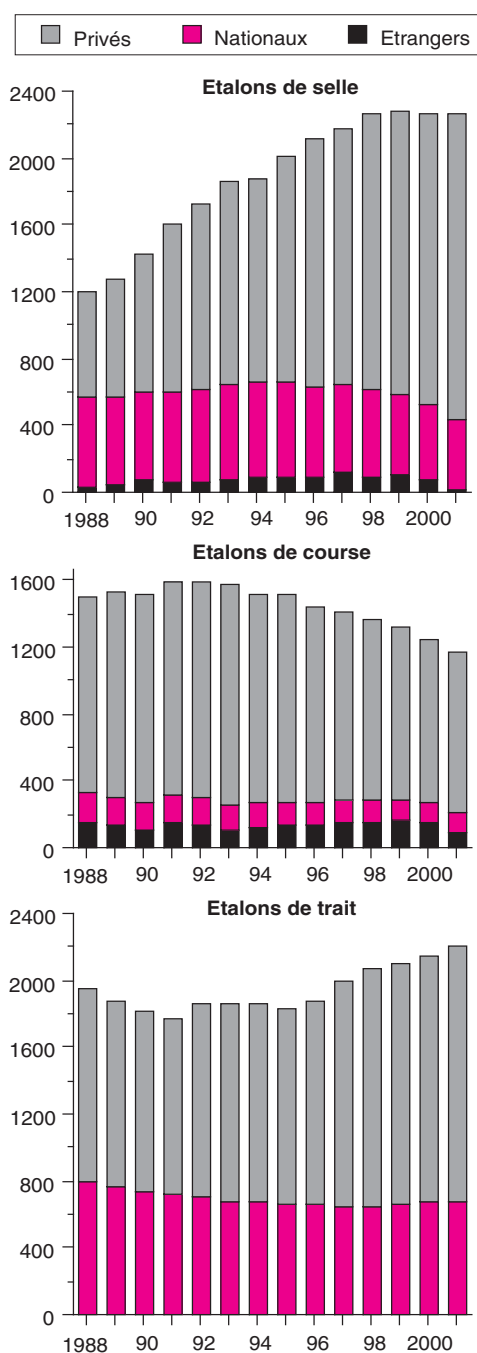
2 / Le stade production – élevage

La France comptait, selon la statistique agricole annuelle du SCEES, 449 522 têtes de chevaux, ânes et mulets dans les exploitations agricoles en 2001 contre plus de 3 millions au début du XX^{ème} siècle. Ce chiffre ne prend pas en compte les chevaux situés chez

les particuliers, dans les centres équestres ou les centres d'entraînement. La consolidation d'un certain nombre de sources permet d'évaluer le nombre d'équidés présents en France à plus de 570 000 têtes, soit environ 9,6 chevaux pour 1 000 habitants. Ces effectifs sont le reflet de deux tendances opposées : un recul important du nombre de chevaux de trait et une très forte progression des chevaux de sang, en particulier chevaux de selle et poneys.

Ces évolutions sont également sensibles sur une échelle plus courte au niveau des reproducteurs. La France compte, en 2001, 6 961 étalons en activité (de 42 races différentes) dont 17 % dans le secteur des courses (pur-sang et trotteur français), 33 % en selle, 15 % en poneys et 35 % en trait et ânes (figure 1) ;

Figure 1. Evolution du nombre d'étalons de selle, de course et de trait de 1988 à 2001. Source : SIRE (2001).



20% de ces étalons sont des étalons nationaux et 80 % des étalons privés.

Ils ont sailli cette même année environ 91 000 juments dont 36 % saillies par des étalons de trait, 29 % par des étalons de course, 25 % par des étalons de selle et 10 % par des étalons poneys.

Ces juments étaient réparties dans 39 000 élevages différents, dont 60 % n'avaient qu'une jument et 3 % plus de 9 juments, la moyenne se situant à 2,4 juments par élevage.

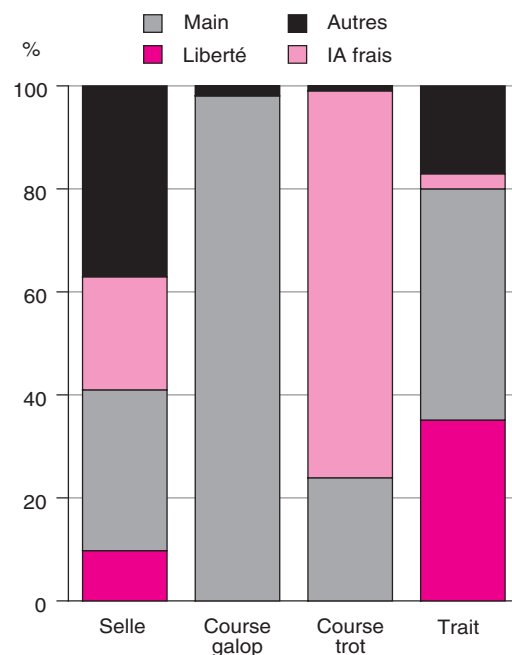
Le nombre de juments saillies a progressé de 31 % dans le secteur des courses entre 1980 et 2001. Cette progression s'est surtout faite les années précédant 1993, année à partir de laquelle des mesures de régulation des naissances en race trotteur français ont été mises en place pour limiter la production. En chevaux de selle, la progression a été de 1 %, avec plutôt une réduction depuis 1994 ; alors qu'elle a été constante en élevage de poneys et élevée : + 70%. Le cheptel de chevaux de trait et ânes a réussi à garder une certaine stabilité pendant cette période (- 7%), notamment grâce à la mise en place de la prime à la race menacée en 1994/1995.

Les techniques de reproduction sont très différentes selon les types des chevaux (figure 2). Près de la moitié des juments (43 %) est encore saillie en monte en main, 20 % en monte en liberté et 37 % en insémination artificielle (IA).

Chez les chevaux de course, l'IA représente 75 % des saillies en trotteurs, alors que cette technique demeure interdite en pur-sang. Cette proportion est de 59 % pour les chevaux de selle, 14 % en élevage de poney (où monte en liberté et monte en main représentent respectivement 45 % et 41 %) et 20 % pour les chevaux de trait (où la monte en main est encore largement pratiquée : 45 %, mais où la monte en liberté a une place importante : 35 %).

Le transfert embryonnaire demeure une technique marginale (environ 350 juments par an).

Figure 2. Répartition des saillies des étalons par types de monte en 2001. Source : SIRE (2001).



La France comptait en 2001, 450 000 chevaux, ânes et mulets dans les exploitations agricoles. L'identification généralisée donnera prochainement plus d'éléments.

Près de la moitié (47 %) des juments de sang sont saillies dans l'ouest de la France (Normandie, Bretagne et Pays de la Loire) et 26 % des juments de trait saillies sont stationnées dans le Sud-Ouest (tableau 1). La géographie de l'élevage du cheval en France s'est donc largement diversifiée, avec de nouvelles zones d'élevage. Dans l'ensemble, ce sont les zones défavorisées de collines et montagnes qui ont bénéficié de ce phénomène.

3 / Le stade valorisation

De façon certes un peu artificielle est présenté ici ce qui caractérise d'une part la valorisation de l'élevage dans le cadre de certaines épreuves qualificatives ou contribuant à la sélection avant utilisation, d'autre part les flux commerciaux de cette filière.

3.1 / Epreuves pour jeunes chevaux

En France, un circuit d'épreuves réservé aux jeunes chevaux de selle, poneys et trait est organisé et mis en œuvre par une structure habilitée : la Société hippique française (SHF). Ces épreuves ont pour objectif la conservation et la sélection des jeunes chevaux de 4-5 et 6 ans ; elles permettent aussi d'en faciliter la commercialisation.

Il existe deux types de compétitions : le cycle classique, outil précoce de contrôle des performances, est le point fort du schéma de valorisation et est destiné aux chevaux montés par des cavaliers professionnels ; le cycle libre est quant à lui plutôt orienté vers les cavaliers amateurs.

En 2001, 3 522 épreuves jeunes chevaux ont ainsi été organisées pour 84 829 chevaux partants, soit 12 500 chevaux différents ayant concouru (6,8 départs par cheval). L'essentiel

de ces épreuves a concerné la discipline du saut d'obstacles, 91 % des partants, contre 4 % en concours complet d'équitation, 2 % en dressage comme en endurance et 1 % en attelage.

La crédibilité et la solidité du système, qui se termine chaque année par des finales dans chaque discipline, sont dues à l'homogénéité du niveau des épreuves et à la centralisation de la gestion des compétitions.

Le cycle classique est donc devenu un excellent outil pour estimer avec précision, avant l'âge de 6 ans, les aptitudes d'un cheval. Pour la commercialisation, c'est un circuit de référence qui, indirectement, soutient le marché des chevaux. Des opérations spécifiques de vente sont ainsi organisées lors des finales chaque année, attirant un grand nombre d'acheteurs potentiels français et étrangers.

3.2 / Qualification des trotteurs

Aucun cheval de race trotteur français ne peut être engagé et participer à une course dans cette discipline s'il n'a subi avec succès une épreuve dite de qualification. Celle-ci consiste à réaliser un temps donné sur une distance variable selon l'âge et allant de 1 500 à 2 000 mètres. Ces qualifications ont surtout lieu à 2 ans, puis à 3 ou 4 ans, le temps exigé devenant plus court avec l'âge et selon la discipline (monté ou attelé).

En 2001, 3 277 trotteurs français se sont qualifiés : 64 % étaient âgés de 2 ans et 4 % avaient 4 ans.

Il faut ainsi un recul de 4 ans afin de connaître une génération de trotteurs en terme de qualification. Sur la génération née en 1997, dont les derniers ont passé l'épreuve de qualification en 2001 à 4 ans, 3 885 trotteurs se sont qualifiés, ce qui représente 33 % des trotteurs immatriculés cette année-là (figure 3).

Tableau 1. Répartition des juments saillies par région. Source : SIRE (2001).

	Juments de sang	%	Juments de trait	%	Total juments saillies
Basse-Normandie	14304	24,9%	985	3,2%	15289
Pays de la Loire	7647	13,3%	1946	6,3%	9593
Aquitaine	3878	6,8%	4024	12,9%	7902
Midi-Pyrénées	3356	5,8%	4008	12,9%	7364
Auvergne	1829	3,2%	5462	17,6%	7291
Bretagne	3414	6,0%	2592	8,3%	6006
Rhône-Alpes	2416	4,2%	2143	6,9%	4559
Bourgogne	2212	3,9%	1100	3,5%	3312
Centre	2632	4,6%	656	2,1%	3288
Franche-Comté	736	1,3%	2534	8,1%	3270
Nord-Pas-de-Calais	1843	3,2%	724	2,3%	2567
Limousin	1199	2,1%	1312	4,2%	2511
Poitou-Charentes	1771	3,1%	662	2,1%	2433
Languedoc-Roussillon	1139	2,0%	1200	3,9%	2339
Haute-Normandie	1817	3,2%	132	0,4%	1949
Lorraine	1420	2,5%	509	1,6%	1929
Picardie	1443	2,5%	233	0,7%	1676
Ile-de-France	1519	2,6%	22	0,1%	1541
Champagne-Ardenne	897	1,6%	627	2,0%	1524
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1207	2,1%	73	0,2%	1280
Alsace	594	1,0%	167	0,5%	761
Corse	104	0,2%		0,0%	104
Total	57377	100,0%	31111	100,0%	88488

Près de 91000 juments ont été saillies en 2001. La moitié d'entre elles étaient localisées dans l'ouest de la France.

Ces qualifications jouent davantage comme un test d'accès aux courses que comme de véritables épreuves de sélection. Les 2/3 des trotteurs nés et non qualifiés vont rejoindre les marchés du cheval de boucherie ou, le plus souvent, celui du cheval de selle où ils entrent en concurrence avec la production spécifique de ce secteur. Cela contribue à la porosité entre les secteurs de la filière.

Ce système de régulation n'existe pas dans les courses de galop.

3.3 / Le commerce des chevaux en France

Les cartes professionnelles nécessaires à l'exercice du commerce des équidés ont été supprimées en 1998, rendant impossible un recensement complet. La Chambre syndicale du commerce des chevaux de France enregistre cependant 326 marchands (achetant des équidés pour les revendre) et courtiers (intermédiaires dans le cadre de transactions sur lesquelles ils perçoivent une rémunération).

Parallèlement, il n'existe pas de statistiques sur le commerce des chevaux en France. Les quelques éléments disponibles proviennent soit des ventes aux enchères, soit des achats de chevaux par des organismes d'Etat, soit des courses dites "à réclamer", dans lesquelles les chevaux partants peuvent être achetés après la course, le montant minimum auquel le cheval serait à vendre (ou "à réclamer") étant indiqué par le propriétaire au moment de l'engagement.

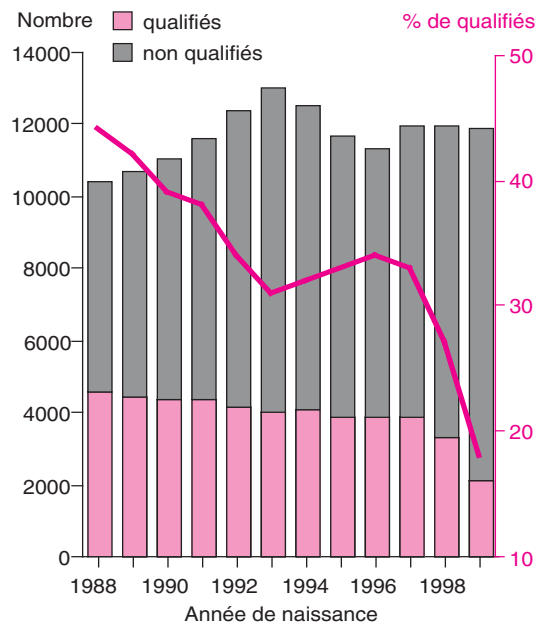
Le marché du Pur-sang se caractérise par sa dimension internationale. En France, deux sociétés organisent les ventes aux enchères de galopeurs pour près de 1 800 chevaux vendus par an. Environ 25 % des chevaux d'une génération sont vendus ainsi aux enchères pour plus de 63 millions d'euros de chiffre d'affaires. Les ventes de yearlings, dites de ventes de sélection, à Deauville au mois d'août sont parmi les plus célèbres du monde, avec les deux autres grandes ventes : Keeneland aux USA et Newmarket en Grande-Bretagne.

Pour les trotteurs, deux sociétés de vente aux enchères occupent également la presque totalité du marché. Environ 1 000 trotteurs sont vendus pour 13 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Les ventes à réclamer se sont déroulées sur 728 courses en plat en 2001 (17% des courses), 236 courses en obstacles (11% des courses) et 275 courses au trot (27% des courses). Ainsi, 758 chevaux de galop et 264 chevaux trotteurs ont été réclamés pour des chiffres d'affaires respectivement en 2001 de 11,6 millions d'euros et 2,9 millions d'euros, soit des prix moyens de 15 400 euros pour les galopeurs et 10 900 euros pour les trotteurs.

Les ventes aux enchères de chevaux de sport sont organisées principalement par 4 à 5 sociétés. Le nombre de chevaux vendus est de 334 pour un chiffre d'affaires en 2001 de 5,3 millions d'euros. Ce sont les chevaux de 3 ans qui sont les plus nombreux avec un montant des enchères qui augmente d'année en année.

Figure 3. Evolution des qualifications trotteurs de 1990 à 2001. Source : OESC d'après SECF (2001).



Les achats par les organismes d'Etat concernent essentiellement quatre organismes : les Sports équestres militaires, l'Ecole nationale d'équitation, la Garde républicaine et les Haras nationaux. Près de 350 chevaux ont été achetés en 2001, dont 80 % de chevaux de 3 ans pour un montant de 1,46 million d'euros, soit un prix moyen de 4 400 euros par cheval. Les Haras nationaux sont les plus gros acheteurs (55 % des chevaux achetés). Ces achats représentent à la fois un soutien à l'élevage des chevaux de selle et poneys et une aide aux établissements équestres pour assurer une partie de leur renouvellement de cavalerie.

L'ensemble de ces transactions connues ne représente cependant qu'une très faible part du commerce des chevaux qui demeure un secteur peu transparent et sans véritable mercuriale.

Pour les chevaux de trait, dont la finalité première demeure la boucherie, en France et surtout à l'étranger, il existe en revanche une cotation hebdomadaire publiée par l'Office interprofessionnel du bétail et des viandes (Ofival) à partir d'un réseau de correspondants en France (marchands, groupements de producteurs, foires, grossistes, etc.). Ainsi, la cotation, en 2001, des poulains de qualité bonne (selon la classification adoptée par l'interprofession de la viande chevaline) a été de 2,74 euros / kg vif. Un marché complémentaire, encore de faible importance, se développe pour des utilisations de loisir ou de travail du cheval de trait (débardage, attelage, etc.).

4 / Le stade utilisations

4.1 / Le Pari mutuel

Après plusieurs années difficiles, le Pari mutuel urbain (PMU) a retrouvé depuis 1998 le chemin de la croissance. En 2001, avec un chiffre d'affaires de 6,17 milliards d'euros, le PMU dépasse son niveau de 1993. Le Quinté+

En France, les circuits de vente de chevaux sont très variés selon les utilisations. Les sources de données sur le commerce équin sont hétérogènes et non consolidées.

demeure le pari préféré des français avec 32 % des enjeux.

Pour l'année 2001, 1,2 milliard de tickets a été validé dans 7 835 points de vente. Plus de la moitié des 6,5 millions de joueurs PMU sont des parieurs occasionnels, un quart jouant très régulièrement. Le facteur majeur de la croissance a été dû à la prise de pari pendant la réunion en particulier dans les cafés-courses de création récente. Ces résultats témoignent d'une nouvelle vitalité du PMU qui achève la modernisation de son réseau informatique, la réorganisation des structures sur le terrain, la mise en route de la chaîne de télévision Equidia et le lancement des paris par satellite.

Le Pari mutuel hippodrome (PMH) a, en revanche, plus de difficulté avec, en 2001, 0,24 milliard d'euros joué sur 256 hippodromes (avec les DOM TOM). Depuis 1990, les paris sur hippodromes ont diminué de 59 %. Cette situation est le reflet de la baisse de fréquentation des hippodromes de province, souvent de petite taille. Les sociétés de courses ayant moins de 10 réunions par an représentent 80 % des sociétés.

4.2 / Les courses : une industrie internationale à trois disciplines

Au plan national, le secteur des courses de chevaux constitue un ensemble très organisé qui s'appuie sur 250 sociétés de course. En France métropolitaine, 2 239 réunions de courses toutes catégories confondues ont offert en 2001 autant de spectacles, autant d'occasions de sélection des chevaux, autant de support au Pari mutuel. Elles ont représenté 16 519 courses de chevaux pour 26 041 chevaux différents ayant couru. Ainsi, chaque jour en France métropolitaine se déroulent en moyenne 6 réunions et se disputent près de 45 courses.

La discipline du trot a représenté 61 % des courses, celle du plat au galop 26 % et celle de l'obstacle au galop 13 % pour respectivement 52 % des chevaux au trot et 48 % au galop. La moyenne des partants par épreuves est de 10 en obstacles, 11 en plat et de 14 au trot et le nombre moyen de courses disputées par cheval est de 4 à 5 au galop et 10 au trot.

Cette activité repose sur les parieurs d'une part et sur la passion et l'engagement financier de quelques 10 420 propriétaires d'autre part. Il faut également mentionner tous les bénévoles qui consacrent beaucoup de leur temps à la gestion et à l'animation des sociétés de courses et dont le renouvellement est de plus en plus difficile.

Elle repose également sur un contexte international où la France est très bien classée. L'activité des courses génère dans le monde des paris d'une valeur estimée à près de 102 milliards d'euros en 2001. La France se place dans les 3 premiers pays selon les prix et allocations, le nombre de courses, l'allocation moyenne par course dans les disciplines

de l'obstacle et du trot et au 11ème rang mondial pour le plat.

4.3 / L'équitation

Dans le domaine de l'équitation, la France a su concilier l'affrontement de deux cultures du cheval : une culture nordique, commerciale, un peu rigide, très encadrée et une culture plus méditerranéenne davantage faite de parade, de relevé et d'une certaine liberté. Le mélange de ces deux approches, l'une et l'autre professionnelles, sorte " d'exception française hippique ", s'est traduit par un extraordinaire développement de la pratique sportive ou ludique de l'équitation et un foisonnement dans la diversité des produits. Le monde agricole et rural a su saisir cette opportunité pour totalement intégrer le cheval dans les politiques touristiques et dans la pluriactivité des exploitations agricoles, ouvrant la voie à l'accueil de pratiquants novices et permettant, avec la montée en puissance de matériels, d'une cavalerie et de moyens pédagogiques mieux adaptés, de rendre moins laborieux l'apprentissage et l'initiation.

Cette adaptation correspond également à la recherche actuelle de sports nouveaux et à l'évolution de pratiques sportives plus orientées vers la " glisse ", " l'ouverture " et " l'extrême ". Les zones urbaines et périurbaines ne sont pas en marge de ce développement et y ont grandement contribué tant par l'équitation classique que par l'apparition du côté nouvellement utilitaire du cheval, intervenant dans la réinsertion sociale, la rééducation fonctionnelle, la surveillance et l'aménagement de territoires sensibles, etc. L'équitation présente en effet une originalité sans équivalent dans les autres disciplines sportives puisqu'elle lie les performances de l'homme à celles de l'animal.

Ainsi, à un élargissement de la gamme de produits offerts correspond l'émergence de nouveaux marchés et de nouvelles clientèles qu'il faut savoir accueillir, satisfaire et donc fidéliser.

Quelques chiffres témoignent de la vitalité du secteur (2001) :

- 433 000 licenciés à la Fédération française d'équitation, en progression régulière, pratiquant dans plus de 5 000 établissements équestres. Cela place ce sport au 5ème rang des disciplines par le nombre de licences ;
- 74 % des licenciés sont des femmes et 71 % ont moins de 20 ans, chiffres bien particuliers à ce sport ;
- plus de 40 000 chevaux différents ont pris part à des épreuves de sports équestres, auxquelles il faudrait rajouter une discipline en plein essor comme l'endurance ainsi que toutes les compétitions sur poneys qui connaissent une progression considérable. Notons l'importance du saut d'obstacles : il représente 76 % des épreuves ;
- 12 963 épreuves se sont déroulées en 2001.

Ces chiffres seraient dans l'absolu fort encourageants s'il ne fallait les modérer par une approche dynamique des flux annuels d'entrants et d'abandons. Ainsi, dans les années 1990, la population des centres

Le secteur de l'équitation et du tourisme équestre est en plein développement.

équestres (hors poneys et tourisme équestre) avait un accroissement net annuel de 4 points, mais reflétant une part de 1ère licence de 38 %, un taux d'abandon de 40 % et un taux d'abandon précoce de 56 %. Ceci se résume certes par une progression lente du nombre total de licenciés, mais surtout par une durée moyenne de participation des cavaliers de 1,7 an. Cette forte infidélité doit constituer un élément important pour mieux assurer la promotion de la pratique de l'équitation.

Une mention particulière doit être réservée au tourisme, la France étant la 1ère destination mondiale en nombre de séjours, avec environ 70 millions de séjours par an. En milieu rural l'offre s'adapte aux nouvelles exigences touristiques, et plus particulièrement l'agritourisme, avec des objectifs de tourisme "durable" susceptible de concilier trois enjeux : un développement économique et social, des retombées locales, une gestion patrimoniale des ressources naturelles et culturelles.

Le cheval est une des composantes importantes de cet agritourisme qui doit faire preuve de professionnalisme et en gardant un souci de qualité et de sécurité, comme pour l'ensemble du tourisme équestre. Une meilleure organisation des producteurs et des distributeurs est encore à rechercher, comme un certain nombre d'aménagements de la réglementation fiscale, sociale et juridique pour favoriser et accompagner ce développement.

4.4 / Le cheval de trait

Le nombre de juments de trait représente plus d'un tiers des juments saillies en France. La presque totalité des poulains produits a une destination bouchère qui trouve ses débouchés pour une faible part en France et pour une très grosse majorité vers l'exportation, surtout vers l'Italie (91 % des exportations des chevaux vivants exportés). La consommation, après un long déclin, a retrouvé une pente ascendante, notamment après les crises de la "vache folle", et semble se maintenir autour de 35 000 tonnes équivalent-carcasse (tec), approvisionné par une production indigène de 13 000 tec, essentiellement composée de chevaux de réforme. Le plus gros de la consommation française est donc approvisionnée par des importations.

Depuis quelques années se développe l'utilisation des chevaux de trait pour le loisir, l'attelage et le travail (débardage, horticulture, sylviculture...), dans le cadre de systèmes de production plus respectueux de l'environnement. Bien que significative et fortement médiatisée (route du poisson, par exemple), elle demeure cependant encore marginale.

5 / La recherche au service de la filière équine

Le budget annuel de la recherche équine en France peut être évalué très approximativement à 4 millions d'euros. Ce secteur emploie près de 250 personnes dont 90 scientifiques, incluant une trentaine de doctorants. Trois troupeaux de chevaux, soit un total d'environ 400 chevaux et poneys, sont destinés à la recherche en France.

En terme de nombre de publications répertoriées dans les bases d'articles scientifiques, la recherche équine française produit 5,2 % des notices, ce qui la situe au 4ème rang mondial derrière les Etats-Unis (32 %), la Grande-Bretagne (10 %) et l'Allemagne (7 %). De nombreux travaux de recherche conduits en France ont une portée internationale dans bien des domaines, reproduction, maladies ostéo-articulaires et génomiques notamment.

5.1 / Organisation et thématiques de recherche

Une vingtaine d'équipes de recherche réparties sur tout le territoire appartiennent à différents organismes, notamment l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), les écoles nationales vétérinaires ou agronomiques, l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA), le centre national de la recherche scientifique (CNRS), la Fédération nationale des courses françaises (FNCF) et les Haras nationaux.

Les recherches sur le cheval en France sont relativement récentes (1975) et ont été initiées par les Haras nationaux, essentiellement avec l'INRA. Les efforts ont d'abord principalement portés sur les techniques de reproduction, l'amélioration génétique et la nutrition. Se sont ensuite développées les recherches sur la médication et le contrôle anti-dopage, les pathologies ostéo-articulaires et, plus récemment, le comportement, les sciences économiques et sociales, la génomique.

Les évolutions actuelles des programmes de recherche ont visé à répondre à trois demandes fortes des socioprofessionnels :

- la prévention contre les affections ostéo-articulaires du jeune (amélioration du diagnostic et du pronostic des lésions, dépistage des facteurs de risque, étude de l'influence des apports nutritionnels et du niveau de croissance, recherche de gènes prédisposant) ;
- le développement dans la plupart des grandes races françaises d'un programme d'élevage qui nécessite de mieux caractériser les chevaux et de modéliser le progrès génétique d'un plan de sélection (caractérisation du tempérament du cheval, de la morphologie, des allures ; estimation du progrès génétique) ;
- la demande des institutions publiques d'outils d'aide à la décision (thématiques sciences sociales et économiques).

5.2 / Rôle des Haras nationaux

Les Haras nationaux sont notamment chargés d'aider au développement technique de la filière cheval en associant un soutien à la recherche, des actions de conseils et d'expertises et la diffusion des connaissances par la formation, l'information ou le conseil. D'où le soutien actif des Haras nationaux à la recherche équine française en :

- établissant une programmation de la recherche équine française selon les besoins exprimés par la filière cheval ;
- finançant chaque année des projets de recherche et des thèses de doctorat sur appel d'offres pour un montant de près de 600 000 euros HT ;
- expérimentant, grâce à la station expérimentale de Chamberet en Corrèze et au

centre spécialisé en reproduction équine à la Jumenterie du Pin dans l'Orne,

- valorisant les résultats auprès des professionnels, par l'organisation de colloques, notamment la journée de la recherche équine qui se déroule chaque année à Paris, et l'édition de nombreuses publications techniques.

L'ensemble de ces actions est soumis à l'avis d'un Comité d'orientation scientifique et technique, constitué de personnalités scientifiques et de représentants socioprofessionnels.

6 / La filière cheval, source d'emplois

L'Observatoire économique et social du cheval (OESC) des Haras nationaux a entrepris un dénombrement et une caractérisation des emplois de la filière selon une méthodologie testée en 1999 dans deux secteurs : les établissements équestres et les selleries. Les emplois salariés et non salariés ont été distingués. Les caractéristiques retenues pour étudier la structure des emplois dans la filière sont les suivantes : tranche d'âge des actifs, sexe, nature des contrats de travail et temps de travail pour les salariés. Les emplois dans les élevages, les cabinets vétérinaires équins et les entreprises de maréchalerie ont également été dénombrés en 2001 et 2002, selon la même méthodologie. Le secteur « Entreprises fabriquant des aliments pour chevaux » est actuellement en cours d'étude.

Le tableau 2 récapitule ces données et donne une estimation des emplois ou "équivalents à temps plein" générés par les activités hippiques de près de 60 000. Le tableau 3 détaille les résultats des cinq enquêtes réalisées par l'OESC pour les selleries, les établissements équestres, les élevages, les vétérinaires équins et les maréchaux-ferrants. Ces données vont être complétées pour d'autres secteurs et stades de la filière (travail en cours) et leur évolution dans le temps mesurée afin d'en dégager des indicateurs notamment pour les formations ou les actions sociales.

Conclusion

D'un point de vue économique, le cheval crée bel et bien des emplois et des entreprises. Il constitue une réelle source de diversification de revenu pour les agriculteurs, est un véritable atout pour le tourisme rural en offrant des activités sportives et de loisir de plein air et contribue au maintien d'une activité économique en milieu rural.

Tableau 3. Caractéristiques des emplois dans les selleries, les établissements équestres, les élevages, les cabinets vétérinaires équins et les entreprises de maréchalerie. Source : OESC (2002).

	Selleries	Etablissements équestres	Elevages	Vétérinaires	Maréchaux ferrants
Nombre d'entreprises	900	4 260	39 000	1 045	1 153
Nombre d'ETP ⁽¹⁾	2 700	12 350	8 000	1 605	1 595
Nombre de salariés	2 100	8 520	6 630	901	427
- % de CDI	87 %	45 %	75 %	78 %	83 %
- % de temps partiel	6 %	33 %	34 %	19 %	29 %
Nombre d'ETP par entreprise	3,6	2,9	0,38	1,55	1,37
Nombre d'ETP salariés par entreprise	2,8	2	0,17	0,88	0,37

⁽¹⁾ Equivalent temps plein.

Tableau 2. Estimation des emplois ou "équivalents à temps plein" de la filière hippique en France en 2002. Source : OESC (Annuaire ECUS) 2002.

Organismes et métiers	Nombre
Organismes responsables ou rattachés	
Administration	1 132
Organisation des courses	1 361
Organisation des paris	18 484
Organismes liés aux activités hippiques	150
<i>Total</i>	<i>21 133</i>
Professions au contact du cheval	
Eleveurs + personnels d'élevage	8 000
Entraîneurs + personnels des écuries d'entraînement	4 541
Centres équestres	12 350
Cavaliers professionnels	2 000
Vétérinaires équins + personnels	1 605
Maréchaux-ferrants + personnels	1 595
Commerce des chevaux	300
<i>Total</i>	<i>30 391</i>
Professions dont l'activité n'est pas directement liée au cheval	
Industrie hippophagique	1 991
Selliers Bourreliers + personnels	2 700
Presse	375
Formation	840
Recherche	54
Transport de chevaux	175
Assurances	30
Alimentation du bétail	300
Equipements et matériels	150
<i>Total</i>	<i>6 615</i>
Total général	58 139

Herbivore valorisateur d'espaces, le cheval est un acteur incontestable de l'aménagement du territoire. Il permet le maintien de l'agriculture en zones périurbaines et participe à l'entretien des milieux naturels, notamment des milieux fragiles. Enfin il retrouve une place dans nos villes d'aujourd'hui en contribuant au tourisme urbain.

Le cheval est aussi un médiateur important. Il permet à des personnes en difficulté (problèmes physiques, sociaux, scolaires...) de se réinsérer dans la vie professionnelle en leur donnant la possibilité d'exercer dans des structures équestres ou de la filière hippique, notamment dans le cadre de programme de reconversion. Cet animal peut aider à la réin-

sersion sociale (échec scolaire, rupture familiale, quartiers défavorisés, délinquance, troubles psychologiques et du comportement, détenu de centres pénitentiaires...). Il peut également s'insérer dans des projets pédagogiques. Le cheval est parfois un moyen de sensibiliser les plus jeunes à différents thèmes comme la protection de l'environnement et le respect de la faune et de la flore. Enfin, il peut également s'avérer être un formidable outil thérapeutique pour les personnes handicapées physiques ou mentales. Cet animal facilite notamment l'apprentissage de la communication chez les handicapés mentaux et l'équitation participe au développement de l'équilibre et du mouvement chez certains cas de handicaps physiques.

Avec une filière économique en expansion et débordant largement le cadre agricole tout en y trouvant sa source et une organisation originale et diversifiée, visant à une plus grande professionnalisation et une meilleure structuration, le cheval est en plein développement dans notre pays et renforce son implantation dans les schémas de développement régionaux.

En peu d'années, on a assisté à un remodelage complet des structures et de leurs missions, encouragé par l'Etat, visant à donner un cadre partenarial tout à fait nouveau, dans lequel les professionnels prennent davantage la responsabilité du développement de la filière, avec un accompagnement fédérateur par un établissement public : les Haras nationaux.

Références

- Baumet M., 1990. Le cheval : un produit agricole – un acteur du tourisme. In : L'élevage du cheval en France. FEZ, n° 53, Cereopa Ed., 32-36.
- Baumet M., Rossier E., 1994. Les loisirs à cheval en France. AFTT, Paris, 76 p.
- Blomac de N., 2000. Le cheval à travers l'histoire. In : Le cheval : passion, tradition et démocratisation, Actes du colloque 25 mai 2000. CRC Ed., Paris, 15-18.
- Bour E., 1990. Schéma de valorisation des chevaux en France. In : L'élevage du cheval en France. FEZ n° 53, Cereopa Ed., 24-31.
- Chevalier V., 1996. Le prix de la fidélité. In : Rencontres nationales de l'équitation, 13-15. FFE Ed.
- Conférences internationales des autorités hippiques, 2000. Statistiques. Fédération internationale des autorités hippiques de courses au galop. Paris, 2 octobre 2000.
- Delloye G., 1950. La France des courses : une industrie à trois disciplines, support de paris mutuels. In : L'élevage du cheval en France. FEZ n° 53, Cereopa Ed., 21-23.
- Digard J-P., 1987. Avatars du statut culturel du cheval de selle dans l'occident moderne. In : CR Colloque international " Animal et histoire ", Toulouse, 14-16 mai 1987, 13 p.
- Digard J-P., 1999. Les Français et leurs animaux. Paris, Editions Fayard, 51-70.
- Essartier P., 2000. Pour une vraie politique du cheval en France. LEperon, 200, 56-57.
- Glavany J., 2000. Allocution d'ouverture. In : Actes du colloque " Le cheval : passion, tradition et démocratisation ", 25 mai 2000, 8-10. CRC Ed. Paris.
- Les Haras nationaux 2001 – CD ROM « Cours sur la filière équine » – Observatoire économique et social du cheval – Les Haras nationaux, Paris, 161 diapositives.
- Les Haras nationaux, 2002. Annuaire ECUS : données 2001. Les Haras nationaux, Paris, 64 p.
- Les Haras nationaux, 2002. Analyse de la monte et physiologie des élevages en France : monte 2001. Les Haras nationaux Ed., Pompadour, 241 p.
- Lescoat E., 1996. Un Observatoire économique de la filière cheval : pourquoi, pour qui, comment ? Equ'Idée, 22, 39-52.
- Lescoat E., Parra I., Pariset G., Planchard A-G., 2000. Les emplois générés par la filière cheval en France – Approche méthodologique et traitement de deux cas particuliers : les établissements équestres et les selleries. In : CR 27^{ème} journée de la recherche équine, 1er mars 2000, 139-149. Les Haras nationaux, Paris.
- Lizet B., 1975. La relation homme – cheval. In : L'Homme et l'animal, 341-349. Paris, Institut international d'ethnoscience.
- Lossouarn J., 1992. Le concept de filière : son utilité du point de vue de la recherche-développement dans le champ des productions animales et des produits animaux. In : CR 2^{ème} symp. Intl. " Etude des systèmes d'élevage en ferme dans une perspective de recherche-développement. FEZ, CEE, CIHAM, Saragosse (Espagne), 11-12 sept. 1992.
- Loyer M.X., 2002. Les emplois générés par la filière cheval en France : le cas des cabinets vétérinaires équins et des entreprises de maréchalerie – 2002 – Les Haras nationaux, Mémoire de fin d'études.
- Mulliez J., 1983. Les chevaux du royaume – Histoire de l'élevage du cheval et de la création des Haras. Paris, Montalba, 399 p.
- Pari mutuel urbain, 2001. Rapport d'activités 2001. Paris.
- Préseau de Dompierre (de) J-M., 1788. Traité de l'éducation du cheval en Europe. Chez Mérigot le Jeune, Paris, 248 p.
- Rossier E., 1993. Aspects économiques de la filière cheval : perspectives. In : CR Journées pédagogiques DNEP – Tours, 11 p.
- Rossier E., 1999. Les activités hippiques. In : CR Coll. " L'enseignement agricole, quels apports à la société ? " Paris 28-29 avril 1999. CR Académie d'agriculture de France, 85, 5, 6 p.
- Rossier E., Coléou J., 1993. Les chevaux : produits agricoles comme les autres. Ingénieurs de la vie, 431, 3-8.
- Trame, 2000 – Objectif tourisme : le manuel du porteur de projet touristique en milieu rural. Trame, Paris, 447 p.

Abstract

Economy and prospects of the horse sector in France.

The production and uses of horses in France have their roots in history and agriculture. Horses have, however, gained a new status and have become the medium of a complex and developing economical branch.

With nearly 100 000 mares, horse breeding shows a great diversity, regarding breeds as well as geography. The development and marketing networks vary according to the different uses : races, equestrian sports and

leisure, and draught. Races are the basis for bets generating a turnover of more than 6.4 thousand million euros.

A new horse policy has begun, which includes more harmonious and favourable measures and remodelled partnerships, making France one of the first equestrian nations of the world.

LEMAIRE S., 2003. Economie et avenir de la filière chevaline. INRA Prod. Anim., 16, 357-364.